

DEMAIN JE SERAI ...



## Vendeur

(Troisième degré > Article 49 : 5P, 6P)

### C'est quoi ?

Le vendeur exerce ses fonctions en magasin de détail, en boutique ou dans une surface spécialisée. Les domaines d'activité sont vastes : équipement domestique (électroménager, luminaires, meubles, Tv hi-fi, vaisselle, verrerie, revêtements de sols et murs, etc.), produits utilitaires (outillage, bricolage, droguerie, etc.), alimentation générale, équipement des personnes (confection, vêtements, hygiène, chaussures, lingerie, maroquinerie, bijoux, etc.), produits culturels et ludiques, articles de luxe, services divers, etc.

Sa fonction centrale est évidemment de vendre, c'est-à-dire d'accueillir la clientèle, de l'informer, de déceler ses besoins et ses motivations d'achat. Le vendeur doit aussi savoir argumenter une vente à partir d'une approche produit ou d'une approche client. En dernier lieu le vendeur se doit de conclure la vente et d'en assurer le suivi et de recevoir les paiements conformément aux procédures fixées par le magasin.

### Que vas-tu apprendre ?

- approvisionner les zones de présentation des marchandises afin de réaliser la stratégie de vente et les plans promotionnels du magasin
- réceptionner et entreposer les marchandises
- assurer la qualité constante du service
- appliquer, le cas échéant, des techniques de vente à distance
- respecter les normes légales et les directives spécifiques en matière d'hygiène et de sécurité
- contribuer au bon fonctionnement du magasin

### Quels titres obtiendras-tu ?

- CQ6 : certificat de qualification de 6e professionnelle
- CE6P : certificat d'études de 6e année de l'enseignement secondaire professionnel

### Les qualités essentielles

- |                |             |
|----------------|-------------|
| • Sociabilité  | • Dynamisme |
| • Organisation | • Rapidité  |